

Mairie de Flachères

46, route de Champier - 38690 FLACHERES

Tel : 04 74 54 45 33 Fax : 04 74 54 39 88

Mail : mairie.flacheres@wanadoo.fr – Site : www.flacheres.fr



FLACH'INFOS

Bulletin n°19
Juin 2011

Le mot du Maire

Dans une commune de notre importance la construction d'une mairie peut se faire, paraît-il une fois par siècle....

Le bâtiment qui abrite les écoles et jusqu'à fin mars 2011 la mairie, a été construit pendant la guerre de 14/18, et la première rentrée scolaire s'est faite en octobre 1920, ce qui veut dire qu'entre les deux constructions, il y a moins de cent ans.

Le besoin devenait pressant car l'augmentation de la population et les classes bien pleines nous avaient déjà contraints d'occuper l'ancien appartement de l'enseignant à l'étage. Cette solution n'était que provisoire car inconfortable, tant pour les administrés que ceux qui y travaillaient.

Après mûres réflexions, la décision était prise de construire sur le tènement Roudet / Asport récemment acquis.

Si pendant un an le chantier a créé une gêne aux administrés, aujourd'hui chacun apprécie l'accessibilité qui permet à tous de pouvoir pousser la porte. Nombreux sont ceux qui l'ont visitée et apprécié la simplicité de l'aménagement intérieur avec des surfaces raisonnables, fonctionnelles et des couleurs à la mode donnant une note gaie, sans clinquant....

La jeune génération qui a suivi la construction se souviendra longtemps de l'évolution du chantier en participant à la réalisation du symbole républicain et pourra être fière de cette mairie qui est et sera la sienne.

Armand QUILLON

Magazine d'information non périodique : FLACH'INFOS n° 19 – juin 2011

Responsable de la publication : Armand QUILLON

Responsable de la rédaction : Pascal ROY

Avec la participation d'Agnès BERTHIER, Elisabeth CECILLON, Serge GUILLAUD et André MILESI

Impression : Communauté de Communes Bièvre Est

Nuisances sonores

L'arrêté préfectoral du 31 juillet 1997 précise que « tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit ».

Cet arrêté préfectoral autorise l'usage des appareils bruyants tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie etc.. selon certains créneaux horaires :

8 h 30 – 12 h et 14 h – 19 h 30 (jours ouvrables)

9 h – 12 h et 14 h – 19 h (les samedis)

10 h - 12 h (les dimanches et jours fériés)

Feux – Brûlage des déchets végétaux

Selon l'arrêté préfectoral du 15 décembre 2008, les végétaux doivent être suffisamment secs pour brûler facilement et produire un minimum de fumée.

Dans la mesure où une déchetterie est mise à disposition à l'échelon intercommunal, le brûlage des déchets verts (pelouse, feuilles vertes, tous végétaux...) est strictement interdit ainsi que l'utilisation de produits pour activer la combustion

Périodes d'autorisation pour les végétaux pouvant être brûlés :

INTERDIT du 15 février au 30 avril et du 15 juillet au 30 septembre

AUTORISÉ le reste de l'année après le lever du jour,

Extinction totale avant 20 heures.

Le brûlage ne doit entraîner, pour le voisinage et les usagers des axes routiers, aucune gêne, aucun danger ou insalubrité, notamment par les fumées. Il doit s'effectuer à une distance minimale de 25 mètres des voies de circulation et des constructions et se faire sous la surveillance permanente d'une personne avec les moyens nécessaires pour éteindre le feu. Le brûlage est interdit les jours de grand vent.

Ce qu'il faut savoir :

Un seul feu de 50 kg de végétaux émet autant de particules que :

- une voiture essence récente qui parcourt 8 500 km (3 500 pour une voiture diesel)
- 4 mois ½ de chauffage d'un pavillon avec chaudière fuel
- 40 à 400 trajets, selon le véhicule, pour rejoindre la déchetterie

Secrétariat de mairie – Congés d'été

Le secrétariat de mairie sera fermé :

**du lundi 18 au samedi 30 juillet 2011 inclus
et du jeudi 11 au samedi 27 août 2011 inclus.**

LE BUDGET

FONCTIONNEMENT

	Budget 2010	Réalisé 2010	Budget 2011
DEPENSES			
Charges à caractère général	81 200	70 767.13	84 800
Charge du personnel	50 145	50 142.02	53 440
Autres charges de gestion courante	50 630	48 546.80	53 300
Charges financières	28 145	12 928.71	28 500
Virement à la section d'investissement	69 839		35 260
Dépenses imprévues / Charges exceptionnelles	5 000		5 000
	285 267	182 384.66	260 300
RECETTES			
Produits des services	41 800	55 472.91	24 000
Impôts et taxes	147 767	150 806.88	121 500
Dotations et participations	81 700	98 918.06	98 800
Autres produits de gestion / Produits exceptionnels	14 400	16 349.48	16 000
	285 267	321 547.33	260 300

INVESTISSEMENT

	Budget 2010	Réalisé 2010	Budget 2011
DEPENSES			
Solde investissement reporté	57 350		45 875
Remboursement d'emprunts	36 550	21 548.22	37 600
Subventions d'équipement versées	10 000	5 432.41	10 000
Immobilisation corporelle	7 000	1 334.74	17 500
Immobilisation en cours	688 000	383 125.80	425 947
	798 900	411 441.17	536 922
RECETTES			
Virement de la section de fonctionnement	69 839		35 260
Dotations fonds divers	140 784	146 169.09	208 662
Subventions d'investissements reçues	257 900	101 747.90	93 000
Emprunts	330 377	175 000.00	200 000
	798 900	422 916.09	536 922

TAUX D'IMPOSITION 2010 – MOYENNE DES COMMUNES DE LA CCBE

	Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti
Apprieu	7.43	18.86	50.12
Beaucroissant	6.35	13.55	49.50
Bizonnes	9.94	19.32	48.02
Burcin	8.03	17.21	56.50
Chabons	8.70	17.29	56.71
Colombe	9.00	19.10	58.70
Eydoche	7.20	11.30	47.22
Flachères	8.33	15.10	47.10
Le Grand Lempis	8.33	17.16	46.16
Izeaux	9.00	20.00	50.00
Oyeu	8.43	15.59	53.99
Renage	13.33	27.19	94.70
St Didier de Bizonnes	7.85	15.27	58.88
Moyenne CCBE	8.61	17.46	55.20

INFOS TECHNIQUES MAIRIE

Pour minimiser les coûts énergétiques, nous avons fait le choix de privilégier l'isolation en conservant un mode de chauffage classique au lieu d'investir dans un chauffage « développement durable » souvent complexe.

Après la démolition du bâtiment Roudet/Asport et la conservation du four à pain, les murs se sont élevés au nord sur les fondations existantes (après sondage), ils sont en parpaings béton doublés par des cloisons sèches et isolés par 18 cm de laine de verre.

La toiture de la mairie est en fermettes, la salle des habitants et le préau en charpente traditionnelle. Au-dessus des faux-plafonds 30 cm de laine de verre en épaisseurs croisées isolent l'ensemble.

La salle du conseil est couverte par une terrasse végétalisée qui l'isole.
Les sols sont en carrelage qui ont aussi 2 fois 10 cm de polystyrène en isolant.

Le chauffage est assuré par des radiateurs électriques de dernière génération complété par une VMC double-flux (récupération de chaleur), toutes les lampes d'éclairage sont à basse consommation ou leds.

La qualité de l'isolation, les performances de chauffage, VMC et le choix du matériel d'éclairage nous ont permis d'obtenir la qualification THPE (Très Haute Performance Energétique).

LES TRAVAUX

La construction de la mairie vient de se terminer, quelques finitions restent à réaliser mais déjà, nous devons penser aux prochains travaux. La réalisation de ce projet exige que pendant quelques années nous restions vigilants sur l'état des finances communales.

Toutefois, des travaux d'investissement tels que l'entretien des bâtiments communaux et de la voirie vont continuer à se réaliser.

BUDGET GLOBAL : Environ 10 000 €

LA VOIRIE

Au programme 2011 :

- la reprise des travaux réalisés en 2010 sur la route du stade (à la charge de l'entreprise car nous n'avons pas été satisfaits de leurs réalisations)

- la réfection du « chemin de la Grand Croix » (élimination des flaques d'eau situées dans le croisement)

- Réfection complète d'une partie du « chemin des platières »

- Entretien général (nids de poule...)

BUDGET GLOBAL : Environ 25 000 €

LES BATIMENTS

Le local « laissé vacant » suite au transfert de la mairie va retrouver sa destination première : location d'un appartement.

Avant de relouer, des travaux de rénovation ont été réalisés : plomberie, tapisserie, revêtement de sol, électricité, menuiserie.

« L'USINE »... QUE S'Y PASSE-T-IL ?

Historique

L'ancien bâtiment avec toit en dents de scie construit dans les années 1920 accueillait dans les années 60- 70 près de 100 salariés, le village ne comptant alors que 230 habitants.



Pour les Flachèrois c'était « l'usine », il n'y en avait qu'une et elle faisait vivre bon nombre de familles.

C'était l'époque prospère du textile...

A Flachères ce fût, jusqu'en 1936, le tissage de la soie, puis de 1936 à 1956 celui de couvertures (en lien avec un autre lieu de production situé à Saint Victor de Cessieu), puis le tissage de l'éponge (avec également un autre lieu de production situé à Commelle)

Mais l'émergence des pays à bas coût de revient dans ce domaine d'activité a amorcé le déclin rapide de cette industrie et condamné à la fermeture beaucoup de ces petites usines de campagne, contraignant bon nombre de jeunes à un "exode" vers la ville.

... Le bâtiment « l'usine » reste de nombreuses années inoccupé.

Puis une activité de chaudronnerie vient s'installer. Elle disparaît après seulement quelques années d'existence...

Encore une période d'inoccupation.

Une nouvelle société de chaudronnerie vient occuper les locaux.

L'activité est prospère, les bâtiments en mauvais état ne sont pas adaptés. Le gérant souhaitant demeurer à Flachères sollicite l'intercommunalité pour l'aider à construire un atelier conforme à ses besoins.

La CCBE réalise donc le grand bâtiment que vous pouvez voir actuellement ; 1000m², deux ponts-roulants de 5 Tonnes, et le loue à l'entreprise

Malheureusement de lourds impayés et le décès du gérant conduisent l'entreprise au dépôt de bilan puis finalement à sa liquidation.

... Nouvelle période d'inoccupation

En 2003, c'est EVIRA, entreprise de réinsertion en lien avec EMMAUS qui loue les bâtiments pour y développer son activité de recyclage de vêtements.

Rapidement les 1000m² sont remplis de ballots de vêtements et on peut compter jusqu'à une quinzaine de salariés occupés au tri.

Fort de son développement EVIRA sollicite l'intercommunalité pour agrandir le hall de stockage et crée des bureaux..

L'intercommunalité décide de ne pas réaliser ce projet : trop coûteux et la CCBE n'a pas vocation à investir pour les entreprises puis à louer.

Evira quitte les locaux

... Nouvelle période d'inoccupation.

Cette période est mise à profit pour écrouler l'ancien atelier de tissage devenu une ruine dangereuse.



La commune estimant qu'un atelier (appelé « confection ») plus récent et possédant un toit neuf pouvait être réutilisé après restauration, décide de se porter acquéreur auprès de la CCBE qui souhaite tout écrouler et vendre le bâtiment neuf et la totalité du terrain.

Nous voici en 2011.....

La commune vient d'acheter le Bâtiment « confection » 2 niveaux

d'environ 680m² et 1720 m² de terrain pour 10 000 euros.

Nous réfléchissons au meilleur usage possible en intégrant nos besoins du moment : un local de rangement pour le matériel communal, l'implantation du congélateur collectif en vue du réaménagement de la circulation dans le centre du village.

Le bâtiment neuf vient d'être vendu par le CCBE au groupe Experton-Reveillier pour un montant de 375 000 euros.

Leurs activités : réaliser des éléments de tremplins pour les bases de loisirs nautiques et également dans un autre domaine, monter et rénover des pénétromètres (outils mobiles pour les études de sol).

Il y a actuellement 6 employés.

CANTINE

La cinquième « saison » de l'association « cantine scolaire » vient de se terminer avec l'arrivée des grandes vacances.

Quelques chiffres pour l'année scolaire 2009/2010 :

- 29 familles adhérentes
- 2 367 repas servis
- 17 enfants = moyenne de participation /jour à la cantine
- 6 enfants = moyenne de participation /jour à la garderie du soir

Budget annuel 2009/2010

- Dépenses : **19 121 €**
- Recettes (venant des familles) : **13 020 €**
- Participation communale : **6 300 €**

Depuis l'automne la garderie du matin a été ré-ouverte. La participation n'a pas été très importante. Le bureau a dû adapter un certain nombre de ses décisions à la situation. L'Assemblée Générale qui se tiendra fin juin définira les modalités de fonctionnement (notamment tarifaire) pour la prochaine rentrée.

Merci à Eliane, Monique et Simone pour leurs activités avec les enfants.

Le temps que nous appelons « garderie » est en fait un temps d'animation pour et avec l'enfant, la CAF qui nous octroie une subvention annuelle (environ 2000 euros) est attentive au bon usage de cet espace temps.

L'école accueillant cette année 52 enfants, (représentant 30 familles adhérentes à la cantine/garderie), la fréquentation à la cantine et à la garderie a donc logiquement augmenté. Ainsi depuis la rentrée ce sont près de 3 280 repas qui ont été servis par Eliane Monique et Simone.

Participation :

- 23 enfants = moyenne de participation /jour à la cantine
- 4 enfants = moyenne jour garderie matin
- 9 enfants = moyenne jour garderie du soir

Les tarifs pratiqués sont proposés par le bureau de l'association (composés d'élus et de parents), puis validés par l'assemblée générale annuelle.

Pour mémoire le prix du repas est de 4.40 €, la garderie étant facturée 1.10 € la 1/2heure.

LE SOU DES ECOLES

"Encore une année scolaire écoulee, bien réussie et dans la bonne humeur. Ce fut également l'année du renouveau au sein du Sou des Ecoles : nouveaux bénévoles, nouvelles idées.

Cette saison a été marquée par la première édition du Marché de Noël, qui malgré la neige, a été beaucoup plébiscité, ainsi que par notre super loto qui a connu un vif succès cette année et qui a marqué les esprits, notamment par une logistique Tout comme les boudins ou encore notre opération choucroute, chacune des manifestations organisées a attiré bon nombre de Flachérois et nous vous en remercions.

L'année scolaire se termine par un voyage découverte en montagne, ainsi que par notre kermesse au cours de laquelle nos bambins nous ravissent de bonheur.

Je remercie vivement toutes les personnes qui ont contribué à la bonne marche de notre association : les bénévoles qui ne comptent ni leur temps ni leur énergie, les enseignantes et leur équipe pour leur implication, les personnes de la cantine, la municipalité pour leur soutien à la classe découverte et bien entendu, nos enfants qui nous apportent joie et bonheur.

Un remerciement tout particulier, à Laurent Reynaud, pour ses interventions tout au long de l'année, et pour la réalisation du plan de secours.

N'hésitez pas à venir consulter notre site Internet www.soudesecolesflacheres.com
Bonnes vacances et à la rentrée prochaine."

Le bureau du Sou des Ecoles



LE PATOIS

Le Conservatoire du Patois des Terres Froides comporte une cinquantaine de membres. Pendant une année, ils sont "sortis" 14 fois : maisons de retraite, repas du 3ème âge et CCAS.



Le spectacle annuel a eu lieu les 16 et 17 avril, où il y a eu environ 400 spectateurs (cette année, pas de neige mais une très grosse chaleur !).

Ils ont aussi donné 3 spectacles dans des communes extérieures.

Comme toutes les années, ils participeront à la fête internationale qui aura lieu en 2011 à St Pierre d'Entremont au mois de septembre.

L'US FLACHERES

L'U.S. FLACHERES et ses 18 licenciés fêteront cette année les 51 années d'existence du club. Une prouesse pour ce village qui compte à peine quelques centaines d'habitants. Une entente avec l'E.C.B.F, (Eclose, Châteauvillain et Badinières), pour la section jeune est en place depuis quelques saisons. 17 footballeurs, de 5 à 15 ans, font partie de cette entente.



L'année prochaine, le club organisera un ou plusieurs plateaux à Flachères, cette organisation demandant la présence de plusieurs bénévoles.

Suite au changement de bureau lié au départ de plusieurs personnes actives, j'ai donc pris la présidence.

Avec le nouveau bureau, nous avons remonté une équipe, et même si les résultats ne sont pas encore très bons, nous allons pouvoir garder un effectif suffisant.

L'équipe a déjà fait le mercato pour l'année prochaine, et elle travaille depuis un mois pour

démarrer la saison prochaine sans rencontrer le manque d'effectif de cette année.

Il y aura six ou sept joueurs supplémentaires qui viendront nous renforcer.

L'U.S. FLACHERES espère autre chose : nous souhaiterions remonter en troisième série, voire un peu plus haut, afin d'assurer une continuité.

Le club est à la recherche d'un entraîneur pour la saison à venir, si vous êtes intéressé vous pouvez contacter Jean-Louis, le président, au 04 74 96 33 21 après 18h00.

Le Club et le Bureau vous souhaitent de bonnes vacances et espèrent vous compter parmi leurs supporters à la rentrée de Septembre.

CCAS : FORMATION PREMIERS SECOURS

Suite à l'installation d'un défibrillateur, la Commission CCAS a trouvé bon et utile de proposer 2 sessions soit 18 personnes réparties sur 2 groupes pour une formation premiers secours.

Ces sessions d'une durée de 10 heures 2h le vendredi soir et 8h le samedi ont eu lieu les 18/19 Mars et les 25/26 Mars 2011.

Cette formation a été dispensée par Laurent REYNAUD, résidant sur la commune. Laurent est moniteur national au CASC du Rhône (Comité d'Animation Sociale et Culturelle du service départemental d'incendie et de secours du Rhône).



Le financement de cette formation était à la charge de chaque participant à hauteur de 60 euros.

La remise officielle du Certificat de Compétences de Citoyen de Sécurité Civile a été faite le Samedi 14 Mai dans la Salle du Conseil de la nouvelle Mairie.

Nous remercions Laurent pour sa disponibilité. Les membres du CCAS prévoient de poursuivre les cours de recyclages relatifs à cette formation, afin que les nouveaux secouristes ne perdent pas le souffle et la main !

CCAS : LE REPAS DE NOS AINÉS

Le Dimanche 3 Avril 2011 a eu lieu le traditionnel repas des aînés offert par le CCAS et servi par les membres du Conseil Municipal.



Monsieur le Maire au côté de Didier Rambaud, Conseiller Général de l'Isère, présent lors de l'apéritif, en a profité pour saluer Mme Aimée Garnier, doyenne de la commune.

Un nouveau traiteur pour cette occasion, Parent Traiteur à Bourgoin Jallieu, une décoration faite par les élèves de la garderie de l'école Les Bâtonnières et enfin Jacky Gerbert Genthon et ses orgues de barbaries pour animer cette journée placée sous le signe de la convivialité. L'après midi s'est déroulée dans la bonne humeur, les chansons d'antan rappelant de nombreux souvenirs, le

tout saupoudré de sourires et d'éclat de rires, chacun y allant de sa petite blague.

CONCERT DU 17 JUIN

D'habitude, à Flachères, les animations se passent à la salle des fêtes, mais cette soirée du 17 juin, c'était depuis l'église que résonnaient musique et chants.

A l'initiative du CCAS, la chorale « En plein cœur » de Nivolas-Vermelle, et ses 46 choristes dirigés par Catherine Barthelemy-Blet, nous ont offert un spectacle d'une très grande qualité. Une première partie consacrée à des chants sacrés et une deuxième à Barbara, Brel etc... Ensuite ce fût le tour du groupe « Estudiantina la cigale » et ses quatre musiciennes avec mandolines et guitare interprétant des œuvres très diverses allant de Vivaldi, Mozart à Ennio Morricone. Une très bonne soirée...bravo et merci à l'équipe du CCAS.

ATELIERS AIGUILLES

Nous avons réalisé des ateliers de travaux d'aiguilles les vendredis 17 et 24 juin dans la salle des habitants. Nous faisons une pause pour les vacances d'été et nous serons de retour dès la rentrée autour du 9 ou 16 septembre. Si vous ou un de vos proches êtes intéressé(e)s, N'hésitez pas à nous contacter nous ou rendez nous visite un vendredi d'atelier. Pour tous renseignements Myriam Rabatel au 04-74-78-02-62 ou Denise Pujol au 04-74-54-26-99.

ACTION SOCIALE

Depuis janvier 2011, le SIGMAS (Syndicat Intercommunal de Gestion Mixte de l'Animation Sociale) qui regroupait 11 des 13 communes de la communauté de communes n'existe plus.

En effet la compétence enfance-jeunesse-famille est désormais assurée par l'intercommunalité. Cela se traduit au niveau structure par le regroupement du centre social intercommunal (SIGMAS), le centre social de Renage et les activités sociales de la commune d'Izeaux.

Depuis l'automne les élus et les techniciens travaillent sur l'harmonisation des fonctionnements, l'intégration des personnels, la mise en place d'une structure de pilotage.

Cette première étape atteinte, le développement des actions pourra s'engager. Déjà en projet la création d'un troisième RAM (relais assistantes maternelles), la signature d'un nouveau contrat enfance jeunesse avec la CAF.

Concrètement pour les habitants, les services à destination de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la famille se poursuivent.

Les informations sont disponibles en mairie et sur le site internet : www.bievre-est.fr

LE COMITE DES FETES

Les personnes chargées de l'administration sont désormais :

- Mr TIRARD Patrick 10 chemin de la Forêt (06 31 01 07 20) Président
- Mr CECILLON Daniel 23 rte Perrin (04 74 54 46 73) Vice président
- Mr BALAGUER Anthony Trésorier
- Mme TURCHETTI Marie France Trésorière adjointe
- Mme VAUTRIN Laetitia Secrétaire
- Mme RENARD Vinca Secrétaire adjointe

Membres actifs :

Mesdames BETTEGA Isabelle, GONTHIER Nadine, JULIEN Marie, RABATEL Myriam.

Messieurs GONTHIER René, MILESI André, PONS Stéphane.

Forte de 13 membres dont 7 nouveaux, l'équipe du Comité des fêtes s'est donnée comme objectif pour cette année 2011, l'organisation de 3 manifestations :

La Farfouille qui se déroulera le 17 juillet sur le stade ; cette manifestation qui attire près de 400 exposants et plusieurs milliers de visiteurs demande une organisation exceptionnelle et c'est pourquoi nous sollicitons tous les Flachéroises et Flachérois pour nous aider (une réunion des bénévoles est prévue le 24 juin à 20H30).

Un Feu d'artifice qui se déroulera le 24 Septembre, nous y consacrerons un budget important afin que cette nouvelle manifestation soit un enchantement pour les habitants.

La Foire aux navets qui se déroulera le 6 Novembre ; à ce jour nous sommes en réflexion pour redynamiser cette fête autour d'une exposition des métiers anciens et de la fabrication du pain dans notre four communal.

Que les anciens se rassurent, les opérations de ramassage et d'épluchage des navets seront maintenues !

L'EAU

Aucune neige n'est tombée sur nos terres froides cette année. La pluviométrie durant le printemps a été très faible : annonciatrice de sécheresse ???

L'avenir nous le dira...

Le constat de tous à fin mai est unanime : c'est sec.

Changement climatique, manque d'eau pour certains, inondations pour d'autres...

Aujourd'hui nous suivons avec inquiétude l'évolution du cours du baril de pétrole. Mais aujourd'hui l'eau manque dans certaines régions françaises.

Demain, d'ici quelques décennies ne nous inquiéterons-nous pas en suivant l'évolution du prix du mètre cube d'eau ? Ce qui est rare est chère.

Certes les océans recouvrent 71% de la surface du globe et contiennent 97.2 % de l'eau de notre planète, mais cette eau est salée, seule 2.8% est de l'eau douce donc propre à la consommation.

Elle est en grande partie «stockée» car 80% se trouve dans les glaciers...Chacun a entendu parler de la fonte des glaces... notre stock baisse !!

Quelques chiffres :

- Consommation journalière par habitant

- en Europe → 150 litres
- aux Etats Unis → 350 litres
- à Sydney (Australie) → 1000 litres
- 2 milliards d'habitants survivent avec moins de 5 litres d'eau par jour.
- 6000 enfants meurent chaque jour dans le monde pour avoir consommé de l'eau non potable.

A la lecture de ces quelques chiffres, on comprend vite l'importance que tient et que tiendra l'eau dans la vie quotidienne.

Nous avons aujourd'hui la chance d'être dans un pays où l'eau est abondante, mais déjà répartie de manière inégale. Les épisodes de pluviométrie faible nous ont récemment rappelé qu'elle pouvait cependant manquer.

Chacun de nous doit avoir conscience de cette situation qui on peut le supposer va se répéter dans les temps futurs.

Chacun de nous doit dès aujourd'hui avoir un comportement raisonnable et déjà éviter de gaspiller ce bien vital qui va devenir de plus en plus un bien précieux.